

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 54 publiée le 30 juin 2006

30 juin 2006 - Pour le secrétaire de la Congrégation pour le culte divin, il faut retrouver le véritable esprit de la réforme conciliaire...

La Lettre de Paix liturgique

Numéro 54 - 30 juin 2006

Pour abonner un ami, une paroisse, une institution et nous aider à développer notre mouvement, envoyez un message à l'adresse suivante :
contact@paixliturgique.com

Pour le secrétaire de la Congrégation pour le culte divin, il faut retrouver le véritable esprit de la réforme conciliaire...

▫ Nous reproduisons ci-dessous le texte d'un entretien avec Mgr Albert Malcolm Ranjith Patabendige Don, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, recueilli par Isabelle de GAULMYN à Rome et publié dans La Croix du 25 juin 2006 ce texte nous a semblé si lumineux qu'il nous a paru nécessaire de le faire largement connaître autour de nous.

La Croix : On a le sentiment que, pour Benoît XVI, la liturgie est une priorité.

Mgr Albert Ranjith : A juste titre. Lorsque l'on remonte l'histoire de la liturgie à travers les siècles, on voit combien est important pour tout homme le besoin d'écoute de Dieu et de contact avec l'au-delà. L'Eglise a toujours été consciente que sa vie liturgique doit être orientée vers Dieu et comporter une atmosphère profondément mystique. Or, depuis quelques années, on a tendance à l'oublier, pour y substituer un esprit de liberté totale qui laisse tout l'espace à l'invention, sans enracinement, ni approfondissement.

- Serait-ce que la liturgie est devenue l'objet de polémiques, de débats dans l'Eglise, voire un facteur de graves divisions ?

- Je pense que c'est là un phénomène proprement occidental. La sécularisation en Occident a entraîné une forte division entre ceux qui se réfugient dans le mysticisme, en oubliant la vie, et ceux qui banalisent la liturgie, en la privant de sa fonction de médiatrice vers l'au-delà. En Asie - par exemple au Sri Lanka, mon pays -, chacun, quelle que soit sa religion, est très conscient du besoin de l'homme d'être porté vers l'au-delà. Et cela doit se traduire dans la vie concrète. Je pense qu'il ne faut pas abaisser le sens du divin au niveau de l'homme, mais au contraire chercher à hisser l'homme vers le niveau supra-naturel, là où nous pouvons approcher le Mystère divin. Or, la tentation de devenir protagoniste de ce Mystère divin, de chercher à le contrôler est forte dans une société qui divinise l'homme, comme le fait la société occidentale. La prière est donc : la liturgie n'est pas déterminée par l'homme, mais par ce que Dieu fait naître en lui. Elle implique une attitude d'adoration vers le Dieu créateur.

- Avez-vous le sentiment que la réforme conciliaire est allée trop loin ?

- Il ne s'agit pas d'être anti-conciliaire ou post-conciliaire, ni conservateur ou progressiste ! Je crois que la réforme liturgique de Vatican II n'a jamais décollé. D'ailleurs, cette réforme ne date pas de Vatican II : elle a en réalité précédé le Concile, elle est née avec le mouvement liturgique au début du XXe siècle. Si l'on s'en tient au décret Sacrosanctum Concilium de Vatican II, il s'agissait de faire de la liturgie la voie d'accès à la foi, et les changements en la matière devaient émerger de manière organique, en tenant compte de la tradition, et non de manière précipitée. Il y eut de nombreuses dérives, qui ont fait perdre de vue le véritable sens de la liturgie. On peut dire que l'orientation de la prière liturgique dans la réforme postconciliaire n'a pas été toujours le reflet des textes de Vatican II, et en ce sens, on peut parler d'une correction nécessaire, d'une réforme dans la réforme. Il faut regagner la liturgie, dans l'esprit du Concile.

- Concrètement, par quoi cela passe-t-il ?

- Aujourd'hui, les problèmes de la liturgie tournent autour de la langue (vernaculaire ou latin), et de la position du prêtre, tourné vers l'assistance ou tourné vers Dieu. Je vais vous surprendre : nulle part, dans le décret conciliaire, on n'indique qu'il faut que le prêtre désormais se tourne vers l'assistance, ni qu'il est interdit d'utiliser le latin ! Si l'usage de la langue courante est consenti, notamment pour la liturgie de la Parole, le décret précise bien que l'usage de la langue latine sera conservé dans le rite latin. Sur ces sujets, nous attendons que le pape nous donne ses indications.

- Faut-il dire à tous ceux qui ont suivi, avec un grand sens de l'obéissance, les réformes post-conciliaires qu'ils se sont trompés ?

- Non, il ne faut pas en faire un problème idéologique. Je remarque combien les jeunes prêtres, ici, aiment à célébrer en rite tridentin. Il faut bien préciser que ce rite, celui du missel de saint Pie V, n'est pas « hors la loi ». Faut-il l'encourager davantage ? C'est le pape qui décidera. Mais il est certain qu'une nouvelle génération est en demande d'une plus grande orientation vers le mystère. Ce n'est pas une question de forme, mais de substance. Pour parler de liturgie, il ne faut pas seulement un esprit scientifique, ou historico-théologique, mais surtout une attitude de méditation, de prière et de silence.

Encore une fois, il ne s'agit pas d'être progressiste ou conservateur, mais simplement de permettre à l'homme de prier, d'écouter la voix du Seigneur. Ce qui se passe dans la célébration de la gloire du Seigneur n'est pas une réalité seulement humaine. Si on oublie cet aspect mystique, tout se brouille, et devient confus. Si la liturgie perd sa dimension mystique et céleste, qui, alors, aidera l'homme à se libérer de l'égoïsme et de son propre esclavage ? La liturgie doit avant tout être une voie de libération, en ouvrant l'homme à la dimension de l'infini.

Recueilli par Isabelle de GAULMYN à Rome

La Croix du 25 juin 2006

▫ Les réactions de Paix Liturgique :

- Merci Monseigneur Albert Malcolm Ranjith Patabendige Don pour vos paroles de paix, pleines de bon sens ! Merci de parler de ce magnifique sujet qu'est la liturgie sans arrière-pensée doctrinaire, sans hypocrisie, sans préjugés et amalgames honteux. Cette attitude courageuse nous touche profondément et mérite d'être saluée.

- Non, il ne faut pas faire de la liturgie un problème idéologique ! Voilà ce que les familles attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise ne cessent de répéter depuis des années. Ces familles, souvent jeunes et nombreuses, demandent simplement de pouvoir vivre leur foi au rythme d'une liturgie reconnue par l'Eglise.

- Oui, de nombreux jeunes prêtres aiment célébrer dans le rite tridentin. Nous l'avons souvent constaté, notamment lors de nos actions de sensibilisation dans les paroisses. Nous avons en effet pu y rencontrer plusieurs jeunes (et moins jeunes) prêtres qui célèbrent régulièrement leur messe privée dans cette liturgie. Tous nous ont dit devoir le faire en secret tant cette question reste polémique dans les diocèses. Quelle tristesse pour nous, jeunes catholiques, de constater que la liturgie traditionnelle est à ce point honni et rejetée par certains clercs, que ceux-là mêmes qui veulent la célébrer doivent se cacher comme s'ils étaient des prêtres de seconde catégorie, des pestiférés à la sensibilité liturgique méprisable. Les jeunes foyers attachés à la liturgie traditionnelle ne veulent plus de ces guerres fratricides et souhaitent une Eglise moins autoritaire et plus ouverte.

- Le rite de Saint Pie V n'est pas « hors la loi ». Merci Monseigneur de le rappeler. Toutefois si cette affirmation est exacte en théorie, elle l'est hélas peu, dans un peu plus d'un tiers des diocèses de France, où malgré une forte demande, strictement aucun lieu de culte n'existe pour les familles attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise qui supplient leurs évêques d'appliquer le Motu Proprio Ecclesia Dei. Concrètement, le rite de Saint Pie V n'est il pas « hors la loi » à Reims alors que malgré une demande respectueuse vieille de plus de 15 ans, ni Monseigneur Thierry Jordan, ni son prédécesseur n'acceptent d'accueillir les familles du diocèse de Reims attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise en leur octroyant un lieu de culte ? Et cette situation n'est pas rare, c'est celle que l'on retrouve à Orléans, à Annecy ou à Metz... Plus que le rite, ne sont-ce pas les familles attachées à ce rite elles-mêmes qui sont traitées dans de nombreux diocèses comme des « hors la loi » avec qui on ne discute pas et que l'on n'hésite pas à calomnier ou à disqualifier par toutes sortes de procédés déloyaux ? La

culture du mépris a fait déjà trop de dégâts, il est temps de bâtir une authentique paix liturgique.

- Cette affirmation n'est pas non plus exacte dans tous les diocèses où le Motu Proprio est appliqué de manière incompréhensiblement restrictive et souvent depuis de longues années, par exemple à Troyes. Selon les diocèses, cela se traduit ainsi : messe mensuelle ou toutes les deux semaines, messe célébrée à un horaire impraticable pour des familles avec enfants ou dans un lieu particulièrement inadapté, ou par des prêtres qui ne désirent pas assumer cet apostolat, refus de célébrer les autres sacrements ou encore refus de prendre en compte les réalités géographiques en accordant un seul lieu de culte dans le diocèse fut il très éloigné...

- Tant que la question de la célébration de la liturgie traditionnelle - tant pour la messe que pour les autres sacrements - sera traitée par nos pères les évêques comme un problème à éradiquer ou un moindre mal à tolérer plutôt que comme une richesse nous permettant de « prier et d'écouter la voix du Seigneur », alors les blessures demeureront. Il est plus que temps que cesse la douloureuse contradiction de certains de nos pasteurs qui tout en parlant d'accueil, d'écoute ou de charité ne cessent de faire preuve du contraire envers les familles de leurs diocèses attachées à la liturgie traditionnelle de l'Eglise.

- Le défi de la nouvelle évangélisation est urgent et immense et nous n'avons qu'un seul souhait y participer à toute notre place.

Sylvie Mimpontel

Chrétien aujourd'hui ?

▫ Rassemblement d'été à Saint-Laurent-sur-Sèvre en Vendée du lundi 31 juillet au 6 août 2006, pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Cet été, vous voulez :

vivre votre Foi dans la joie ?

profiter de moments de prière ?

répondre aux interrogations que le monde moderne pose au Christianisme ? vous préparer au défi de la Nouvelle Evangélisation ?

Alors le Rassemblement des Jeunes Catholiques vous attend !

Au programme de la semaine : Liturgie et adoration... Sur les pas de saint Louis-Marie Grignon de Montfort...

Enseignements sur le thème : « Chrétien aujourd'hui ? "Rendre raison de l'espérance qui est en nous" (I Pierre 3, 15) »

Amitié, détente, activités sportives, découverte de la région, visite du Puy du Fou, veillées...

Avec la participation des communautés Ecclesia Dei et le soutien des associations Notre-Dame de Chrétienté et Juventutem.

Inscription et plus d'informations sur le site www.rjc2006.com

Qui sommes-nous ?

▫ Ce que nous sommes

- Des catholiques romains attachés à leur Eglise.
- Des fidèles attachés au Saint-Père.
- Des diocésains qui respectent leurs évêques et qui attendent beaucoup d'eux comme des enfants de leur père.
- Des croyants soucieux de respecter l'enseignement de l'Eglise conformément aux définitions qui ont été renouvelées par le Catéchisme de l'Eglise catholique publié par Jean Paul II en 1992.
- Des chrétiens très nombreux qui désirent vivre leur foi catholique dans l'Eglise au rythme de la liturgie traditionnelle comme le pape l'autorise, notamment depuis la promulgation du motu proprio *Ecclesia Dei* en 1988.

▫ Ce que nous désirons

- Une application « large et généreuse » des privilèges accordés par l'Eglise en faveur des fidèles attachés à la liturgie traditionnelle.
- Il est nécessaire que ces lieux soient des églises où sera célébrée chaque dimanche et fête la liturgie traditionnelle selon le missel de 1962.
- L'enseignement de la foi catholique selon les schémas définis par le catéchisme de l'Eglise catholique publié par le Vatican en 1992.
- L'accès pour tous aux sacrements de la Sainte Eglise.
- La possibilité de développer dans la paix toutes les oeuvres chrétiennes nécessaires aux besoins des fidèles (scoutisme, patronage, chorale, Conférences Saint Vincent de Paul, Domus Christiani, recollections, pèlerinage...)
- Ces communautés en communion avec l'évêque doivent être dirigées par des prêtres bienveillants, soucieux de paix et de réconciliation.

▫ Pourquoi nous le désirons

- Les querelles dans l'Eglise doivent cesser.
- C'est notre sensibilité et le pape a demandé que cette sensibilité soit accueillie et respectée.
- Au moment où l'Eglise traverse en France une crise grave, il est urgent de mettre en oeuvre une réconciliation entre tous les fidèles : les fidèles des paroisses, les catholiques qui vivent leur foi au sein des communautés « *Ecclesia Dei* » en dehors du diocèse et ceux qui, pour des raisons diverses, ont préféré suivre le mouvement de Monseigneur Lefebvre.
- C'est par ce moyen et lui seul que se renoueront des liens de dialogue, de charité fraternelle et de respect et que cesseront les invectives.
- C'est surtout répondre au précepte évangélique d'agir en tout pour l'unité des catholiques malgré leurs différences et leurs diversités.

C'est ainsi que l'on pourra véritablement prétendre favoriser l'oecuménisme et entreprendre tous ensemble la nouvelle évangélisation réclamée par l'Eglise.